

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 38 - Rétrospective 2020

SOMMAIRE

• LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 02
• RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020	Page 03 à 05
• COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020	Page 06 à 12
• LE COMITE DE SECTION	Page 13 à 15
• SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2020	Page 16
• REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 16
• SOUVENONS NOUS ! LE 9 NOVEMBRE 1970 DISPARAISSAIT LE GÉNÉRAL DE GAULLE, CRÉATEUR DE NOTRE ORDRE	Page 17 à 18
• ÉLOGE GILBERT FLERSCHINGER	Page 19 à 21
• UNE REMISE D'INSIGNE	Page 22 à 24
• SORTIE-SPECTACLE A SAINT-JEAN-DE-MONTS	Page 25 à 28
• SITE INTERNET	Page 29
• « <i>LE MERITE</i> » NOTRE REVUE NATIONALE	Page 30
• BULLETIN D'ADHÉSION	Page 31
• BULLETIN D'ENREGISTREMENT DES SYMPATHISANTS	Page 32



Nous contacter :

ANMONM Vendée, 14 les Moulinets - 85190 Venansault

06 07 53 61 39 - onm85.mp@orange.fr - www.section85.anmonm.com

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2020, une année au goût amer



Sans regrets, nous tournons la page de 2020, une année très particulière, hors normes, qui nous laisse un goût amer.

En 2020, l'impensable s'est produit avec la décapitation, près de son collègue, de Samuel Paty professeur d'histoire-géographie, nous rappelant le prix et la fragilité de la démocratie !

En 2020, une pandémie due à un virus venu de Chine, a profondément bouleversé notre vie quotidienne, nos relations familiales, sociales, associatives, impactant durablement des pans entiers de notre économie et plongeant de nombreuses familles dans le deuil et la douleur. Depuis la mi-mars, notre temps a été suspendu, au gré de mesures sanitaires restrictives de nos libertés. Des termes nouveaux, lourds de sens « gestes barrières, distanciation sociale, attestation dérogatoire » ... nous sont même devenus familiers !

Dans ce contexte, les activités habituelles de notre section, si riches et variées en 2019, ont été frappées de plein fouet. Impossible d'organiser conférences, visites culturelles ou d'entreprise, de participer à l'opération Vendée-Civisme du Département, de décerner le Prix de l'Éducation citoyenne, de participer aux diverses cérémonies patriotiques, d'honorer avec notre drapeau nos Compagnons décédés, de commémorer « l'année De Gaulle »...

Face à cette situation, nous nous sommes adaptés : réunions du bureau en visioconférence, organisation différente de notre Assemblée Générale en octobre.

L'entraide et la Solidarité ont été nos boussoles : envers nos Compagnons aînés, avec une « veille téléphonique » pour préserver ce lien social si important, par des dons à la Protection Civile de Vendée, impliquée dans la lutte contre le Covid, à diverses collectes locales ou nationales, dont celle de l'ANMONM en faveur de l'INSERM et de l'Institut Pasteur, du Liban et des sinistrés des Alpes maritimes.

Ces épreuves nous ramènent à l'essentiel et à nos valeurs « Honneur, Solidarité, Mémoire ».

Plus que jamais nous devons continuer à en être les ambassadeurs, en particulier auprès des jeunes qui sont l'avenir, pour les accompagner sur le chemin exigeant de la citoyenneté, gage d'une société libre et fraternelle.

Des lueurs d'espoir se font jour, même si le futur demeure encore incertain.

Préparons-le avec lucidité, courage et volontarisme en nous inspirant des marins du Vendée Globe, ces héros des temps modernes qui « nous font plus grands que nous sommes » et nous démontrent magnifiquement que « la pensée se nourrit du faire ».

Tous mes vœux les plus chaleureux pour 2021 !

Michèle PELTAN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



L'activité de notre association en 2020, année de pandémie de Covid-19, a été marquée par les contraintes imposées par l'état d'urgence sanitaire : les deux confinements, du 17 mars au 2 juin puis du 29 octobre au 15 décembre ont amené notre association à adapter son rythme et son mode de fonctionnement afin de ne faire prendre aucun risque à ses adhérents et à ses dirigeants.

Aussi, de nombreuses activités et rendez-vous habituels ont dû être annulés ou reportés et le courrier postal et électronique, le téléphone et la visioconférence ont complété pendant une grande partie de l'année le contact direct.

Malgré cette situation inédite, l'ANMONM Vendée a poursuivi son action ; dans ce contexte, cependant, le besoin et la volonté de communiquer ont été au cœur de notre activité orientée très fortement vers la solidarité due à nos adhérents dont certains se sont retrouvés coupés de leurs relations familiales et sociales ainsi qu'à celles et ceux qui ont œuvré au premier rang des secours et soins apportés aux malades.

Le bureau s'est réuni 5 fois :

- Le jeudi 27 février et le mardi 13 octobre chez Michel Montalétang, à La Roche-sur-Yon
- Le mardi 1^{er} septembre à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon
- Le lundi 4 mai et le mercredi 18 novembre, en visioconférence

Le comité de section s'est réuni 3 fois :

- Le vendredi 31 janvier, en présentiel, à Montaigu pour préparer l'AG 2020
- Le mardi 30 juin, à la fois en présentiel et en visioconférence, à la Maison du Combattant à La Roche-sur-Yon
- Le samedi 17 octobre, à la Maison des Communes de La Roche-sur-Yon.

Initialement prévue le samedi 18 avril à la salle des fêtes de Montaigu et reportée dans un premier temps à la date du samedi 23 mai - mais de nouveau annulée en raison de la prolongation du confinement - notre **assemblée générale 2020** s'est finalement tenue le **samedi 17 octobre** à la Maison des Communes à La Roche-sur-Yon. Du fait des risques sanitaires et de la nécessité de respecter les strictes conditions d'organisation des réunions publiques, notre assemblée générale a été limitée aux obligations statutaires en excluant tout moment de convivialité. Les compagnons ont donc été largement invités à donner procuration

et une retransmission par visioconférence a été organisée pour nos adhérents connectés à internet.

En matière de sorties culturelles, un seul rendez-vous a pu être tenu :

- Le mercredi 29 janvier, à Saint-Jean de Monts, avec le déjeuner au restaurant du Casino suivi, au Palais des Congrès, du spectacle de la comédie musicale « Champs Elysées ».

La conférence de Jean-Claude Vacher « Les trois vies de Louis Garneray » organisée en partenariat avec la SMLH et prévue le jeudi 12 mars à La Roche-sur-Yon a dû être annulée.

La conférence d'Yves Viollier dans le cadre de la présentation de son ouvrage « Louise des Ombrages », prévue le mercredi 8 avril à La Roche-sur-Yon, a dû être annulée également, tout comme la sortie prévue le mardi 26 mai, à Fontenay-le-Comte comprenant la visite de l'entreprise Horanet/Euroquarz, le déjeuner à La Glycine et la promenade commentée dans le centre historique.

Le prix de l'Education Citoyenne, lancé à la rentrée 2019-2020 en partenariat avec l'Inspection Académique, s'est heurté à la fermeture des établissements scolaires de mars à juin : par décision nationale, il a été annulé et reporté sur l'année scolaire suivante.

Remise d'insigne : La présidente, accompagnée d'un porte-drapeau, a assisté à la remise de l'insigne de Chevalier de l'ONM par Mme Brigitte Hybert, Maire de Moutiers-sur-Lay, Présidente de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, Conseillère Départementale à M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, le mercredi 2 septembre à Sainte-Gemme La Plaine.

Les cérémonies officielles et patriotiques :

Toutes les cérémonies officielles de cette année 2020 : le 8 mai, le 18 juin, le 14 juillet, le 9 novembre, le 11 novembre, se sont déroulées en comité très restreint, hors de la présence de notre drapeau. A La Roche-sur-Yon, dans le cadre de l'aménagement de la Place Simone Veil, la nouvelle installation de la stèle de l'ONM faisant face à celle de la Légion d'Honneur n'a pu être pour nous, en cette année De Gaulle, l'occasion de rendre hommage au créateur de notre Ordre comme nous en avons l'intention. C'est la raison pour laquelle notre Présidente adressait à l'ensemble des compagnons le courrier « Souvenons-nous ! » le 9 novembre.

L'hommage à nos compagnons disparus :

En cette année 2020, nous avons déploré le décès de 13 compagnons : compte tenu des règles imposées, nous n'avons pu être présents avec notre drapeau aux obsèques de 8 d'entre eux. C'est pourquoi nous nous étions associés à l'hommage départemental des associations patriotiques et d'anciens combattants, prévu le samedi 7 novembre à La Roche-sur-Yon : hélas, pour raison de reconfinement, cet hommage a dû être annulé.

La solidarité :

Plus que jamais, en cette année particulière, nous avons voulu être solidaires,

- Avec nos aînés, en adressant une carte d'anniversaire à nos adhérents âgés de 85 ans et plus et en organisant la distribution de chocolats de Noël à nos grands Anciens
- En mettant en place la « veille téléphonique » dès le premier confinement pour rompre l'isolement de nos compagnons touchés par la solitude
- En faisant un don à l'association départementale de la Protection Civile, largement sollicitée dans le cadre de l'assistance aux malades du Covid, ainsi qu'un don à l'association du « Bleu de France » privée de ses ressources provenant des collectes sur la voie publique les 8 mai et 11 novembre

- En relayant largement les appels nationaux de l'ANMONM à la solidarité en direction de l'INSERM et de l'Institut Pasteur, des habitants de Beyrouth sinistrés suite à l'explosion survenue en août et des habitants du département des Alpes Maritimes et de la Vallée de La Roya touchés par de terribles inondations en octobre.

Autres activités :

Le jeudi 8 octobre, au lycée professionnel Edouard-Branly à La Roche-sur-Yon, la présidente assistait à l'AG de l'AMOPA de Vendée.

Le samedi 28 novembre elle assistait en visioconférence à l'AG de la SMLH de Vendée.

Le jeudi 3 décembre, elle assistait en visioconférence – ainsi que les 4 autres délégués de notre section - aux assemblées extraordinaire et ordinaire nationales de l'ANMONM.

Pour terminer cette année 2020, notre Présidente adressait à chacune et chacun des adhérents de la section, une carte pour leur présenter ses vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.



Stèle de l'Ordre National du Mérite réalisée par Edouard DELEKTA sculpteur et Michèle VIALARD mosaïste. Inaugurée le 5 novembre 2018 place Albert 1er à La Roche-sur-Yon en présence de Michel LEBON président national de l'ANMONM. Réinstallée le 6 novembre 2020 sur la nouvelle place Simone Veil.



Michèle PELTAN
Administratrice nationale
Présidente de l'ANMONM de Vendée

Les Membres du Comité de Section

vous présentent

leurs Meilleurs Vœux pour 2021

*souhaitant que l'Année Nouvelle nous apporte,
avec l'espérance de lendemains heureux,
la joie retrouvée de la convivialité et du partage
dans un monde apaisé.*

« Cet Ordre national est destiné à récompenser et honorer les services émérites rendus à la Nation »

Charles de Gaulle

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020



Notre 43ème assemblée générale annuelle s'est déroulée le 17 octobre 2020 à la Maison des Communes à La Roche-sur-Yon



Accueillis par la présidente **Michèle Peltan**, les participants à l'assemblée générale annuelle de l'ANMONM Vendée se sont retrouvés le samedi 17 octobre 2020, à la Maison des Communes, à La Roche-sur-Yon dans de bien particulières conditions : imposés par l'épidémie de Covid-19, le port du masque, l'utilisation de gel hydro alcoolique, le respect de la distanciation n'ont pas empêché les adhérents présents, malgré la tristesse de ne pouvoir côtoyer les compagnons

empêchés de venir pour des raisons sanitaires, d'éprouver la joie de se retrouver.

Retransmise en visioconférence, l'AG enregistrait la présence de 30 compagnons s'ajoutant à 86 pouvoirs.



Après avoir remercié de son accueil **M. Jacques Bernard**, directeur général de la Maison des Communes et de leur présence **Mme Carine Roussel**, sous-préfète, directrice de cabinet de M. le Préfet de Vendée, **Mme Anne-Marie Coulon**, présidente de l'Association des Maires de Vendée, vice-présidente du conseil départemental représentant le président **M. Yves Auvinet**, **Mme Madeleine Brigault**, présidente de la section de Vendée de la SMLH et **M. Michel Leboeuf**, président de l'UNC de Vendée, la présidente **Michèle Peltan** ouvrait la séance en proposant que l'élection des membres du comité de section au titre du renouvellement du tiers sortant puisse se dérouler à main levée, comme le prévoient nos statuts. Ce mode de scrutin ayant été approuvé par l'assemblée, la présidente annonçait que le bureau de vote était constitué de 3 compagnons : **Bernard Blot**, **Claude Jaheny** et **Françoise Pastorel**.



« 2020, une année très particulière », c'est ainsi que **Michèle Peltan** qualifiait le contexte dans lequel s'est déroulée cette AG et a fonctionné notre section depuis plusieurs mois : nous avons dû nous réorganiser après l'impossibilité de tenir notre AG comme initialement prévu en avril à Montaigu ; nous n'avons pas pu rendre hommage à nos compagnons décédés pendant la période de confinement et nous nous associerons à la cérémonie d'hommage organisée le 7 novembre prochain à La Roche-sur-Yon à l'initiative du comité d'entente des associations patriotiques et d'anciens combattants.



Souhaitant à tous la bienvenue à la Maison des Communes, **M. Jacques Bernard** précisait la vocation du lieu : l'ensemble de deux bâtiments, où travaillent 110 personnes, accueille sept organismes tournés vers les services publics, le centre de gestion des personnels de la fonction publique, l'association des maires et présidents de communautés de communes de Vendée, l'association des anciens maires de Vendée, e-collectivités qui développe les usages numériques, Géo-Vendée consacrée à l'information géographique numérisée, l'Union des CCAS et CIAS ainsi que le Fonds départemental d'action sociale.



Mme Anne-Marie Coulon, présidente de l'Association des Maires de Vendée, disait l'honneur et la fierté de recevoir l'AG de notre section dans cette maison des élus. Ayant rappelé que l'Association des Maires représente tous les maires dans leur diversité et constitue le visage de la Vendée, elle soulignait les valeurs auxquelles elle est attachée et qu'elle partage avec notre association dont elle est elle-même membre : l'engagement, la solidarité et l'abnégation. « Donner son temps est plus important que donner son argent » poursuivait-elle en insistant sur la nécessité,

dans cette période d'extrême difficulté, de se recentrer sur les valeurs. Elle terminait en citant le Général de Gaulle, créateur de l'Ordre National du Mérite : « pour un peuple, la plus sûre étoile dans la tempête, c'est la fidélité à sa vocation ».

Après avoir approuvé le rapport d'activité 2019 présenté par **Thérèse Charrieau**, secrétaire, rapport retraçant une année particulièrement foisonnante en actions et échanges en direction de la jeunesse, de nos anciens, de l'ensemble de nos adhérents, l'assemblée vivait un moment particulier : celui des remerciements à **Jacques Guibot**, trésorier de notre section pendant 6 années, ayant assumé cette fonction jusqu'en septembre 2019.



Il recevait des mains de la présidente – qui soulignait au-delà de la fonction de trésorier les multiples contributions de notre compagnon à la vie de la section avec la réalisation de publications - une médaille de l'ONM gravée à son nom, un ouvrage consacré aux monuments religieux du Sud-Vendée tandis que son épouse Roselyne recevait un bouquet de fleurs.



L'actuel trésorier de la section, **Jean-Pierre Laczny**, présentait ensuite le rapport financier de l'année 2019 présentant un excédent de clôture de 919,82 €. Il rappelait que la cotisation 2020 restait inchangée à 30 € + 10 € pour l'abonnement annuel à la revue « Le Mérite » et soulignait l'augmentation du taux de recouvrement des cotisations des adhérents au cours de ces dernières années. Ce rapport était adopté à l'unanimité.



Avant de procéder à l'élection pour le comité de section, **Michèle Peltan** invitait à la tribune les 5 candidats sortants renouvelables, à savoir (de gauche à droite sur la photo) **Marie-Laure Coulon-Nguyen**, **Michel Montalétang**, **Jean-Pierre Laczny**, **Guy Rabeau** et **Philippe Potier**, la présentation de nos 5 compagnons illustrant parfaitement la grande diversité des profils de nos adhérents. Chacun des 5 candidats a recueilli la totalité des suffrages avec 116 votes favorables.



Puis, **Michèle Peltan** présentait le rapport moral : s'inscrivant dans les orientations nationales qui placent l'action en direction de la jeunesse au cœur de nos valeurs, l'activité de la section a bien entendu été orientée vers l'éducation à la citoyenneté ; d'autre part, dans le cadre de la consultation nationale qui portait principalement sur deux grandes questions : « comment inscrire l'ANMONM dans la société contemporaine »? « Comment transmettre nos valeurs »? notre contribution a été adressée au siège national.

Evoquant le décès de 12 de nos compagnons en 2019 auquel s'ajoute la disparition de 12 compagnons depuis le début de l'année 2020, réagissant aussi au lendemain de l'effroyable assassinat à Conflans-Sainte-Honorine, de **M. Samuel Paty**, professeur d'histoire, dans l'exercice de sa mission d'éducation au respect de la liberté d'expression, notre présidente invitait l'assemblée à observer une minute de silence.

En matière d'effectifs, **Michèle Peltan** comparait les 301 adhérents à la fin de 2019 aux 291 en octobre 2020 et faisait part de sa préoccupation : cette diminution est liée au vieillissement des adhérents, à la diminution des nominations et au ralentissement de notre activité pour cause de pandémie.

Elle soulignait l'attention particulière accordée à nos aînés pour lesquels nous avons organisé une veille téléphonique pendant le confinement et à qui nous adressons une carte d'anniversaire particulièrement appréciée.

Tout en regrettant que nous ne puissions célébrer l'année De Gaulle, elle se félicitait de l'avancée de la section sur la mobilisation de porte-drapeaux, avec le récent recrutement de **M. Guy Coirier** qui viendra épauler **Guy Rabeau**, porte-drapeau départemental et renforcer une équipe constituée de **Claude Jaheny**, **Claude Monory**, **Aimé Bonenfant** auxquels se joignent occasionnellement **Philippe Potier**, **Jacques Guibot** et **Christian Nedey**.





Notre présidente demandait alors à **Michel Montalétang**, responsable de la commission communication et webmaster, de présenter nos outils de communication : la revue nationale « Le Mérite », le bulletin annuel et la plaquette de présentation de la section, la carte d'anniversaire et le site internet qui est bien vivant.

Elle remerciait ensuite les partenaires : M. le Préfet de Vendée, la Région, le Département, les villes de La Roche-sur-Yon et l'Aiguillon-sur-Mer, l'Inspection Académique, la Direction de l'Enseignement Catholique, Hydrokit et le Crédit Mutuel, ainsi que les compagnons membres du comité de section et du bureau pour leur engagement.

En conclusion, **Michèle Peltan** évoquait la nécessité de faire partager et défendre nos valeurs, parmi lesquelles la laïcité au moment où un enseignant vient d'être assassiné pour avoir enseigné à ses élèves à devenir des citoyens éclairés. En cette période difficile, elle nous appelait à rester unis, solidaires, ouverts aux autres, dignes ambassadeurs de « la Bleue ».

Prenant la parole au nom du président du conseil départemental, **M. Yves Auvinet** retenu aux Sables d'Olonne à l'occasion de l'ouverture du village du Vendée Globe, **Mme Anne-Marie**



Coulon félicitait notre section pour toutes les actions menées. « Le département regarde avec beaucoup d'attention ces actions qui reposent sur les valeurs qu'il partage : le travail, l'effort, le courage, le dépassement de soi et le devoir de mémoire. La Vendée attache une grande importance à la mémoire, au souvenir des Morts, au respect et à la compassion dus aux soldats d'hier et aujourd'hui. C'est suite aux attentats de 2015 que le département a créé l'opération « Vendée civisme » à laquelle vous participez. Notre parrainage du sous-marin le Vigilant, basé à Brest, s'inscrit dans le cadre du lien Armée-Nation et nous y emmenons des groupes d'élèves. Tous, soyons les gardiens de la mémoire de notre pays. Faire vivre une association comme la vôtre contribue à redonner espoir à tous ceux qui sont fragilisés. Soyons fiers d'être Vendéens et d'être Français ».



Mme Carine ROUSSEL, sous-préfète, directrice de cabinet de M. le Préfet nous transmettait les salutations chaleureuses et cordiales de ce dernier.

Depuis près de 60 ans, l'Ordre National du Mérite créé par décret du Général de Gaulle a pris sa place avec force parmi les grands ordres et la force de la jeunesse y est reconnue. « La mémoire est la sentinelle de l'esprit », et des actions comme le prix de l'éducation citoyenne et votre présence à « Vendée civisme » y contribuent et montrent combien « le ruban bleu » reconnaît le potentiel de la jeunesse. Dans cette période il est nécessaire de cultiver ce qui nous rapproche au niveau des valeurs : la fraternité, la cohésion, la volonté de se projeter dans l'avenir, l'humilité généreuse. Citant le Général de Gaulle, **Mme Carine ROUSSEL** terminait ainsi « la France est fidèle à elle-même lorsqu'elle marche vers le progrès ».



Notre Assemblée Générale 2020 se terminait sur l'hymne national « LA MARSEILLAISE ».

LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE



Le comité de section



La Présidente

Michèle PELTAN



Michel MONTALETANG
Vice-président
La Roche-sur-Yon



Thérèse CHARRIEAU
Vice-présidente
Fontenay-le-Comte
Secrétaire



Pierre-Antoine CIRIER
Vice-président
Les Sables-d'Olonne



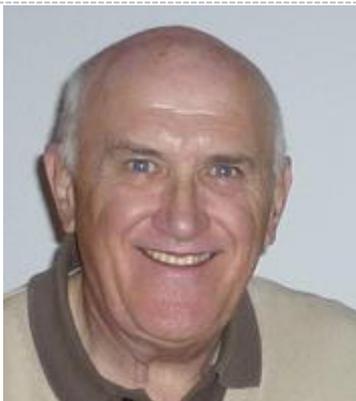
Bernard BLOT
Secrétaire-adjoint



Jean-Pierre LACZNY
Trésorier



Guy RABEAU
Trésorier-adjoint
et Porte-drapeau



André AUBOIN



Marie-Laure COULON
NGUYEN



Claude JAHENY



Claude MONORY



Françoise PASTOREL



Dominique PICORON



Philippe POTIER



Arthur SOENE



**Monsieur Benoit Brocart,
Préfet de la Vendée
Président d'honneur de notre association**

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2020

RECETTES	
Cotisations	7 520,00
Manifestations	2 640,00
Abonnements	1 470,00
Dons	461,00
Intérêts 2020	53,80
Subventions	1 300,00
Vente Articles ONM	190,50
TOTAL	13 635,30

DEPENSES	
Quotité versée au Siège	3 780,00
Manifestations	2 691,38
Abonnements	1 470,00
Achats et services	2 126,43
Frais bancaires	88,60
Solidarité	858,00
Assurances	115,00
TOTAL	11 129,41

SOIT UN RESULTAT POSITIF DE : 2 505,89

Fonds de Réserve de la Section : 8 572,48

Nouveau Solde au 31 décembre 2020 11 078,37

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse



SOUVENONS NOUS !

LE 9 NOVEMBRE 1970 DISPARAISSAIT LE GÉNÉRAL DE GAULLE, CRÉATEUR DE NOTRE ORDRE.



Chers Compagnons,

En 2013 nous avons fêté les 50 ans de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle.

De nombreuses manifestations avaient été organisées tant au plan national que local.

En Vendée nous sommes nombreux à nous souvenir de la belle journée de commémoration de cet anniversaire organisée par notre section ANMONM avec une cérémonie de recueillement au monument aux morts de La Roche-sur-Yon et, à l'Hôtel du Département, une magnifique exposition retraçant l'historique de la création de l'Ordre National du Mérite et de l'ANMONM destinée à faire connaître au grand public les valeurs d'exemplarité, de talent, de courage et d'engagement citoyen, portées par notre Ordre.

En 2020 nous commémorons "l'Année de Gaulle" :

80 ans de l'appel du 18 juin, 130 ans de sa naissance le 22 novembre et 50 ans de son décès le 9 novembre.

En ce jour anniversaire de sa disparition, pour nous Compagnons de l'ANMONM, notre tristesse est grande de ne pouvoir rendre hommage comme il se doit, et comme nous l'avions prévu, à celui qui a créé notre Ordre, le 2ème ordre national, dont nous sommes fiers de faire perdurer et transmettre aujourd'hui et demain les valeurs éternelles qui nous rassemblent.

La pandémie, l'état d'urgence sanitaire et les mesures imposées nous contraignent en effet à rester chacun chez soi, sans possibilité de participer aux cérémonies mémorielles organisées actuellement "a minima".

Mais cela ne nous empêche pas de nous souvenir et de faire d'une autre façon "devoir de mémoire".

Alors, oui, chers Compagnons, souvenons-nous !

Et, en cette veille d'un 11 novembre bien inédit, associons à notre hommage au Général de Gaulle tous les combattants de la Grande Guerre tombés au champ d'honneur et nos soldats morts pour la France et pour nos libertés.

Souvenons-nous aussi que 2020 est l'année du centenaire du choix du Soldat inconnu par Auguste Thin, du 132ème régiment d'infanterie de Reims, et qu'il symbolise désormais sous l'Arc de Triomphe le corps de la France et de ses fils qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Ne soyons pas pour autant passésistes et malgré la situation difficile actuelle, sachons garder espoir.

Laissons la parole au Général de Gaulle : "*La fin de l'espoir est le commencement de la mort*".

Soyez assurés, chers Compagnons, de mes meilleures et plus fidèles pensées.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Michèle PELTAN
Présidente ANMONM Vendée
Administratrice nationale



AU REVOIR GILBERT, MERCI MONSIEUR LE PRÉSIDENT



Notre Compagnon Gilbert FLERSCHINGER nous a quittés.

Il s'est éteint à l'âge de 92 ans, à l'aube de la nouvelle année, au soir du 6 janvier 2020.

Président honoraire de notre section, il en était aussi le fondateur, celui dont la carte d'adhérent portait le numéro 1 et qui comptabilisait 42 ans d'adhésion !

Nous tenons à exprimer ici, au nom de tous les Compagnons de Vendée, notre immense gratitude envers celui qui a posé les bases de notre association départementale qui, de 42 adhérents à l'époque, en compte aujourd'hui plus de 300 ! Preuve que les fondations étaient solides puisqu'elles ont permis à ses successeurs de poursuivre, en l'amplifiant, l'œuvre entreprise.

A son épouse Estelle, à ses enfants Catherine et Michel, à ses petits-enfants et ses arrière-petits enfants, nous présentons nos très sincères condoléances en témoignage de notre amitié.

Né le 4 mars 1927 à Herblay dans le val d'Oise, fils unique, il a passé une enfance heureuse, entre un père normalien, directeur des écoles et des cours complémentaires de Charenton le Pont, officier de réserve, croix de guerre 1914-1918, et une maman secrétaire, directrice de colonies de vacances, tous les deux chevaliers des palmes académiques.

Cette douce quiétude familiale va brusquement se briser lorsque, en ce funeste jour de novembre 1941, sa mère est arrêtée sous ses yeux par la Gestapo, à Caen, où la famille avait déménagé. Engagée dans la Résistance, fidèle du Général de Gaulle, elle cachait un aviateur anglais et avait été dénoncée. Interrogée et détenue trois mois par la Gestapo, elle sera transférée à Compiègne puis partira en wagon à bestiaux dans les prisons allemandes de Krefeld et Anrath dans la Rhur. Le camp sera libéré par les Russes le 18 mars 1945 et sa mère s'éteindra sur le chemin de la liberté le 18 mai 1945 à Olesnika en Pologne. Son père sera également arrêté et interrogé par la Gestapo. Très malade, il s'éteindra quelques mois plus tard.

Gilbert est orphelin, il a 14 ans.

Arrêté en même temps que sa mère, il sera relâché puis de nouveau arrêté. Il s'évadera de la gare St Lazare juste avant son départ pour l'Allemagne. C'est à cette période qu'il s'engage dans la Résistance et participe aux campagnes de France et d'Allemagne.

Recherché par les Allemands, il rejoint son parrain à Fontenay-le-Comte, entre dans la Résistance locale et participe en Vendée à de nombreuses actions combattantes et de renseignements. En raison de son jeune âge et de son statut d'orphelin, l'autorité militaire ne prononcera sa démobilisation qu'en avril 1946.

Il a 19 ans et une nouvelle vie l'attend...

Il rencontre celle qui va partager sa vie pendant 70 ans. Il exerce le métier de comptable durant quelques années puis très vite se lance dans l'immobilier avec la construction de l'Hôtel de la Vendée à La Roche-sur-Yon, seul hôtel trois étoiles lors de son inauguration en 1962.

Puis très vite il s'investit avec passion dans le milieu associatif à travers la Fédération hôtelière de Vendée dont il devient membre puis président départemental et vice-président national des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative. C'est ainsi qu'il devient aussi le premier président de l'ANMONM de la Vendée.

Mais outre sa bienveillance et sa gentillesse, ce que nous retiendrons de lui est sa très grande discrétion et sa modestie. Pendant de longues années il n'a pas parlé, même à ses proches, de la période 1939-1945 au cours de laquelle sa vie a basculé. Trop de souvenirs douloureux et la blessure jamais refermée de la disparition de sa mère en déportation. Ses nombreux engagements au service de la France et de ses concitoyens ont été reconnus par la Nation. Gilbert FLERSCHINGER était Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, titulaire de la Croix de Guerre 1939-1945, de la Croix du Combattant Volontaire 1939-1945, Officier du Mérite Militaire-Internés de la Résistance.

Et puis, il s'est décidé, il y a quelques temps, à raconter ces terribles années à travers ses « Mémoires » recueillies par sa fille pour ses descendants.

Nous tenons à la remercier très chaleureusement de les avoir mis à notre disposition.

C'est un document extrêmement précieux qui nous a permis de découvrir quelle « grande figure » se cachait derrière notre premier président, quel avait été son engagement avec le général de Gaulle et de mieux comprendre son rôle essentiel dans la création de la section de Vendée de l'ANMONM.

Laissons-lui la parole :

« J'ai combattu courageusement pour mon drapeau, pour mon pays, pour la liberté, dans la discipline et l'honneur ».

Et à sa mère morte pour la France, il dédie cette citation du Général de Gaulle :

« Il y a toujours eu en France depuis les origines deux sortes de Français. Il y a ceux qui naissent, s'alimentent et meurent dans ce pays et dont la naissance est un simple hasard, et puis il y a les autres, ceux dont la chair est une partie intégrante du pays, sa terre, ses rivières, son histoire, ses gloires, ses héros sont présents dans les mémoires et dans leurs cœurs. C'est à ceux-là qu'on doit la permanence de la France à travers les âges. »

Pour cette vie exemplaire qui a été la vôtre et pour ce que vous avez donné à notre section, nous vous disons, cher Gilbert, humblement mais avec force : « Merci, Monsieur le Président » !



Notre prochaine Assemblée Générale est prévue

le samedi 24 avril 2021 à Montaigu

(sous réserve des conditions sanitaires)

REMISE D'INSIGNE A MONSIEUR DOMINIQUE BONNIN

Le 2 septembre 2020, c'est dans le magnifique décor du château de La Chevalerie à Sainte Gemme La Plaine, que Madame Brigitte HYBERT, conseillère départementale, présidente de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, a remis l'insigne de chevalier de l'Ordre national du Mérite à Monsieur Dominique BONNIN, maire de Luçon, en présence de Michèle PELTAN présidente de la section de Vendée de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite, de Guy COIRIER porte-drapeau, de Jean-Pierre LACZNY trésorier et du porte-drapeau de la Médaille militaire.



Une belle assistance était réunie pour la circonstance : Grégory LECRU, sous-préfet de Fontenay-le-Comte, Pierre HENRIET, député de la circonscription, Anne-Marie COULON, présidente de l'Association des maires de Vendée, les représentants des autorités religieuses, de la gendarmerie, du monde associatif, de nombreux élus et amis ainsi que la famille du récipiendaire.



Christian NEDEY, son « frère d'armes », a ouvert cette cérémonie en évoquant avec beaucoup d'émotion les vingt-cinq années de la carrière militaire de Dominique BONNIN.

Il s'y engage à 16 ans intégrant l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active de Saint-Maixent L'Ecole et la quitte avec le grade de capitaine, terminant au CMFP/137^{ème} RI à Fontenay-le-Comte comme commandant d'une compagnie après avoir servi tant en

France qu'à l'étranger. Ce qui lui vaudra, à l'issue du conflit dans le Golfe Persique (opération Daguet, tempête du désert) de voir son action reconnue par une citation à l'ordre du régiment avec attribution de la Croix de Guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de bronze.

Fidèle à la devise de son école militaire d'origine « s'élever par l'effort » Dominique BONNIN a toujours eu à cœur d'être un soldat de paix et de servir l'institution militaire avec fidélité, honneur et abnégation.

Brigitte HYBERT sa « marraine », après avoir rappelé ce que représentait l'Ordre national du Mérite, a salué le très beau parcours militaire de Dominique BONNIN et longuement évoqué son engagement et ses responsabilités, depuis 2001 au sein de la vie locale, dans le milieu associatif et en tant qu' élu au service de ses concitoyens à Luçon, sa ville natale.

Ayant l'expérience de plusieurs postes d'adjoint, il est 1^{er} adjoint en 2014 responsable de la commission du développement économique. Il s'investit alors dans le Syndicat mixte du Pays de Luçon dont il devient président puis dans le SCOT (schéma de cohérence territoriale) qui sera un élément déterminant de la création en 2017 de la communauté de communes Sud Vendée Littoral qui regroupe désormais 44 communes, la loi Notre ayant modifié le périmètre des collectivités.



C'est tout naturellement qu'en 2020 il prend la tête de la liste municipale qui sera victorieuse lors des élections du 15 mars. Mais la crise sanitaire et la période de confinement retardent l'installation du conseil municipal et c'est le 25 mai que Dominique BONNIN est élu maire de Luçon. Ses compétences et son expérience en matière économique, reconnues par ses collègues maires et conseillers communautaires, le portent aussi à la vice-présidence de la communauté de communes Sud Vendée Littoral en charge de l'aménagement du territoire.

La distinction qui est accordée aujourd'hui à Dominique BONNIN vient reconnaître un parcours exemplaire riche de nombreux engagements militaires et civils au service de la Nation et de ses concitoyens, celui d'un homme généreux et humble, animé de fortes convictions et porté par un sens aigu du devoir.

Dominique BONNIN dans son allocution, après avoir remercié les intervenants, a souhaité partager cet « arrêt sur image » dans le chemin parcouru et a remercié Françoise, sa femme et ses filles Chloé et Julie, d'avoir accepté les contraintes de sa carrière militaire.

Il a également souligné avoir eu « deux vies dans sa vie » avec un dénominateur commun : servir ! Il a remercié tous ceux qui l'ont accompagné ou l'accompagnent encore dans « cette mission majeure d'apporter le meilleur pour les autres », insistant sur l'importance du travail en équipe et sur les qualités qui, pour lui, font la crédibilité d'un homme public : la sincérité, la vérité, l'exemplarité, le respect.

Il a terminé son propos en citant Albert EINSTEIN : « Il ne faut pas essayer de devenir une personne de réussite mais plutôt une personne de valeur ! »

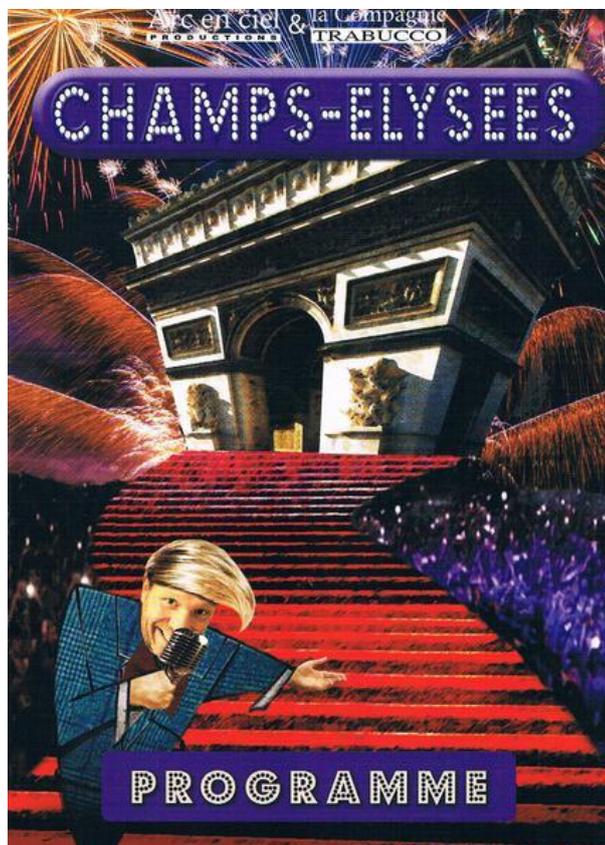
Après l'intervention de Dominique BONNIN, Pierre HENRIET député, lui a rendu hommage soulignant son engagement et ses valeurs d'honneur, d'exemplarité et de fidélité.

Cette belle et émouvante cérémonie s'est prolongée par un moment de convivialité et d'échanges autour d'un délicieux cocktail dinatoire servi dans la cour du château baignée par la douce lumière du soleil couchant.



SORTIE-SPECTACLE A SAINT-JEAN-DE-MONTS

29 JANVIER 2020



Le 29 janvier, était organisée une journée festive à Saint-Jean-de-Monts. Les 48 participants se sont retrouvés dans la bonne humeur au restaurant du casino montois, accueillis par la présidente, Michèle Peltan. Dans son mot d'accueil, elle a noté le plaisir que tous avaient à se retrouver et a annoncé les conférences et sorties qui seront proposées en 2020 aux compagnons de Vendée, les projets de l'association étant multiples et variés.



Ensuite, chacun a pu déguster les tartines de chèvre chaud sur leur lit de salade au balsamique et au miel, le suprême de volaille à l'ancienne et l'onctueuse marquise au chocolat dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



A 14 heures, notre groupe s'est dirigé vers le palais des congrès et a pris place dans l'amphithéâtre plein à craquer.



Plus de deux heures de spectacle nous ont été offertes par la Compagnie Trabucco comptant à son effectif, trois chanteuses et quatre chanteurs professionnels. La représentation chantée et dansée en direct dont le titre est "Champs-Élysées" en hommage à l'émission télévisée mythique du même nom, a captivé les spectateurs par sa qualité vocale principalement



La trame de la comédie jouée était rythmée par des interprétations brillantes de 23 chansons issues de notre patrimoine commun et que chacun pouvait reconnaître (Goldman, Balavoine, Joe Dassin, Bruel, Les Enfoirés...).

Les titres entendus sont tous très connus :

- **Attention au départ**
- **Un peu près des étoiles**
- **Fais moi une place**
- **La ballade des gens heureux**
- **Femmes que j'aime**
- **Si j'étais né en 17**
- **Casser la voix**
- **La chanteuse a 20 ans**
- **Combien de temps**
- **Deux histoires**
- **Ma révérence**
- **Barcelona**
- **Joue pas**
- **Je suis malade**
- **La Wally**
- **Le Jerk**
- **Mon homme**
- **La biaiseuse**
- **Mourir demain**
- **Le pouvoir des fleurs**
- **Champs Elysée**



La journée a été très appréciée des participants et le succès de cette sortie face à l'océan a été total.



ANMONM 85

VOTRE SITE INTERNET

Créé il y a deux ans, cet outil de communication est opérationnel pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui souhaitent connaître ou faire connaître notre association.

Si vous tapez ANMONM dans votre moteur de recherche, vous accédez au site national. Pour naviguer directement sur le site de la Vendée, il suffit d'appeler l'adresse **ANMONM 85** ou **ANMONM Vendée**. Les rubriques en accès libre y sont les suivantes :

- Le mot de la Présidente,
- La présentation du département de la Vendée
- La continuité du devoir de mémoire
- La section départementale
- La vie de la section
- La galerie photos
- Le bulletin d'adhésion.

Les informations se déclinent en sous-rubriques dont principalement celles touchant à la vie de la section comme par exemple :

- Les communications du bureau ;
- Les cérémonies : inaugurations, déjeuners d'accueil des nouveaux adhérents, remises d'insigne, hommages ;
- Le civisme avec les comptes rendus des actions citoyennes ;
- La culture/détente et amitié où sont relatées les visites culturelles et d'entreprises ;
- Les nominations dans notre ordre ;
- Les conférences ;
- La revue de presse ;
- La rubrique "nécrologie".

Il existe également une rubrique "Comité de Section" qui n'est accessible qu'aux quinze membres du Comité départemental.

Par ailleurs, chaque membre a accès à son espace personnel via la rubrique "espaces membres" que vous pouvez consulter grâce à un code d'accès que vous a transmis le siège de l'ANMONM.

Le site est désormais signalé à nos partenaires qui désirent découvrir ce que réalise notre association. Il est actualisé régulièrement et reflète fidèlement l'ensemble des activités conduites au cours de l'année.

Nous vous invitons à une balade sur la toile pour redécouvrir la vie et le dynamisme de notre association.

Belle navigation à vous sur le net !

"LE MÉRITE" NOTRE REVUE NATIONALE



La revue LE MERITE a fêté en 2020 ses 46 ans d'existence.

Elle permet de découvrir le rayonnement de notre ordre tant en métropole qu'en outremer et à l'étranger et constitue un lien entre nos membres. Elle symbolise également le sentiment d'appartenance à une grande communauté.

Outre les nouvelles données des sections départementales, la revue propose des articles de grande qualité, tant sur l'histoire et le fonctionnement de nos institutions, que sur notre patrimoine et sur de grands événements du passé ou d'aujourd'hui ou encore de découverte de femmes et d'hommes prestigieux par leurs parcours exceptionnels.

LE MERITE est un vecteur de communication de qualité et un outil d'échanges et de culture pour tous les compagnons de l'ANMONM.

Nous vous invitons à vous abonner à cette belle publication - 4 numéros par an pour 10 euros - lors de votre adhésion à notre association ou en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

BULLETIN D'ADHÉSION 2021



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique par décret du 26-01-87 - SIRET 309159556 00021 - code APE 9723

ANMONM - Siège national

Hôtel national des Invalides - 129 rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07

Tél. 01 47 05 75 92 - Courriel : contact.anmonm@orange.fr

www.anmonm.com

2021

Bulletin d'adhésion MEMBRE TITULAIRE	N° d'adhérent: à remplir par la section		
	code département	numéro d'ordre	code secteur
Section de : VENDEE.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> - <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>		

Avez-vous déjà adhéré à l'ANMONM ? **oui** **non**

ancien N° adhérent:

dans quelle section ? :

NOM (en capitale) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Nom de naissance:

Civilité : M. - Mme - Nationalité : Qualité :
ex : ambassadeur, général, évêque...

Né (e) le : à : Code postal ou pays :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

Tél. Mobile.....

Courriel@.....

Profession : Dernier emploi si retraité(e) :

Autres activités: (les plus récentes).....

Compétences particulières:

Grade dans l'Ordre : Date de remise de l'insigne :

N° de chancellerie (N° porté sur la lettre de la chancellerie) : J.O. :

Au titre du ministère:

Autres décorations : (les principales).....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique conforme aux obligations du Règlement Européen pour la protection des Données Personnelles (RGPD). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de la section.

Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section (Tél. + Email) y compris des photographies. OUI NON

	Contribution section*	Abonnement « Le Mérite »**	Don libre*	Total payé*
Membre titulaire :				
Cotisation annuelle nationale	= 30 €* + €* +	10 €	+ €* = €*.
Cotisation nationale à vie	= 600 €* + €* +	50 €***	+ €* = €*.

*L'abonnement à la revue nationale « Le Mérite » est facultatif mais souhaitable *** Pour 5 années Reçu fiscal suivra*

Sont membres titulaires les adhérents de nationalité française ou étrangère décorés de l'ordre national du Mérite.

Fait à le.....

Signature

Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre cotisation par chèque libellé au nom de ANMONM Vendée.....

à l'adresse ci-dessous:
M. Jean-Pierre LACZNY mail onm85.tresorerie@gmail.com.....
Code postal :85180..... Ville : ...LES SABLES D'OLONNE 7, les Castelannes.....

BULLETIN D'ENREGISTREMENT DES SYMPATHISANTS



ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Reconnue d'utilité publique par décret du 26-03-87 - SIRET 8091 8036 0002 - code APE 9721

ANMONM - Siège national

Hôtel national des Invalides - 129 rue de Grenelle - 75700 PARIS CEDEX 07

Tél. 01 47 05 75 92 - Courriel : contact.anmonm@orange.fr

www.anmonm.com

SECTION DE VENDEE.

2021

Bulletin SYMPATHISANT*

Section : **DE VENDEE**

N° d'enregistrement à remplir par la section

code département : [] [] [] [] - numéro d'ordre : [] [] [] [] [] [] [] [] - code secteur : [] [] []

NOM (en capitale) :

Prénoms (souligner le prénom usuel) :

Nom de naissance :

Civilité : M. - Mme - Nationalité : Qualité :
ex : ambassadeur, général, évêque...

Né (e) le : à : Code postal ou pays :

Adresse :

Ville : Code postal : Pays :

Tél. : Mobile :

Courriel : @

Profession : Dernier emploi si retraité(e) :

Autres activités : (les plus récentes)

Compétences particulières :

Décorations : (les principales)

Ma demande sera soumise à l'approbation du conseil d'administration excepté pour le 1^{er} cas, est faite selon les dispositions statutaires au titre de :

- 1 Veuf/veuve d'un membre titulaire de l'ONM (liés par mariage ou pacte civil) : M. - Mme
- 2 Conjoint(e) (lié(e) par mariage ou pacte civil) du membre titulaire : M. - Mme
- 3 Descendant(e) au 1^{er} degré du membre titulaire de l'ONM décédé(e) : M. - Mme
- 4 Porte-drapeaux de la section de l'ANMONM non titulaire de l'ONM
- 5 Titulaire de l'ordre du Mérite de (Pays - joindre copie du diplôme)
- 6 Donateur (bienfaiteur ou ami)

*Il est rappelé que statutairement les sympathisants n'ont pas le droit de vote aux assemblées générales.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique conforme aux obligations du Règlement Européen pour la protection des Données Personnelles (RGPD). En application des articles 29 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président de la section.

Je vous donne mon accord pour figurer sur l'annuaire de la section (Tél. + Email) y compris des photographies. OUI NON

SYMPATHISANTS :	Contribution section*	Abonnement** Le Mérite ***	Don libre*	Total versé
Catégories 1 - 2 - 3 - 4 = Contribution : 15 € + € <small>(15 € minimum)</small>	+10 €	+ €	+ €	= €
Catégories 5 - 6 = Contribution : 30 € + € <small>(30 € minimum)</small>	+10 €	+ €	+ €	= €

** Abonnement facultatif mais souhaité * Flagra fiscal surverse

Fait à le

Bien vouloir adresser ce bulletin d'adhésion accompagné du règlement de votre contribution par chèque libellé au nom de ANMONM Section à l'adresse ci-dessous:

M. Jean-Pierre LACZNY mail : omn25.lescaillon@gmail.com

Adresse 7, Les Caillonnes

Code postal : 85180 Ville : LES SABLES D'OLONNE

Signature